

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 5

Nachwort: Editorial
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

L'utilisation industrielle de la désintégration atomique, étape indispensable de l'âge économique moderne, suppose la mise en œuvre de moyens si considérables en capitaux, en installations et en hommes, qu'elle impose des solutions fondamentalement différentes de celles qui ont cours dans la production classique d'énergie et d'articles industriels.

Il est inconcevable tout d'abord que l'entreprise privée du mode capitaliste parvienne seule à réunir ces moyens. Elle peut et doit prendre une part prépondérante dans le développement des recherches, des techniques et des matériels, être à l'origine des progrès et des initiatives, mais l'intervention de l'État paraît indispensable devant l'énormité des tâches à accomplir, spécialement en ce qui concerne la recherche et l'expérimentation; les dépenses qui en résultent doivent être réparties entre tous les détenteurs de la puissance économique de la nation.

Il faut même aller plus loin : aucun pays européen ne peut mettre sur pied à lui seul une politique nationale de l'énergie nucléaire : les programmes indispensables sont à la mesure des grands ensembles économiques, des continents. Ils doivent être conçus à l'échelle européenne.

Nous sommes à une époque où l'on sent dans tous les domaines la nécessité d'innover, de faire éclater des cadres devenus trop étroits, d'élaborer des plans d'action à l'échelle internationale. Ne faut-il pas se réjouir dès lors de disposer, comme champ d'expérimentation, d'une matière totalement nouvelle, qui n'est pas encore envahie d'un réseau d'intérêts particuliers, de privilèges, de « lobbys », qui s'opposeraient à toute solution hardie. L'eupérisation de l'énergie nucléaire apparaît dès l'abord moins difficile à réaliser que celle du charbon et de l'acier, à laquelle M. Robert Schuman a attaché son nom et dont on connaît le succès.

Reste à savoir par quels moyens doit être résolue cette union. Intégration ou coopération ? Nous avons réuni autour d'une table ronde les partisans des deux solutions. Pour notre part, nous souhaitons vivement que les experts s'entendent sur une formule de conciliation qui consiste à encourager sans réserve les efforts accomplis vers l'Euratom, et à les « intégrer » en quelque sorte dans le cadre plus large que constitue l'Organisation européenne de coopération économique, afin de permettre à tous les membres de cette organisation de participer à l'action commune sans devoir renoncer pour autant à des principes essentiels.

L'avenir de l'Europe dépend du réalisme et de l'esprit de décision de ses dirigeants dans ce domaine.

Chambre de commerce suisse en France